



## Compte-Rendu du Conseil Municipal Du 14 Avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorze avril, à dix-neuf heures, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard BAILAN, Maire.

La convocation a été adressée le trente mars deux mille vingt-et-un.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. BAILAN Bernard, M. MAURIN Pierre, M. ROUSSET Philippe, M. LORTEAU Christophe, Mme HOURDEBAIGT Dominique, M. TORRES Daniel, Mme ALARIC Valérie, M. CHARREYRE Didier, Mme JOLLY-MICHEAU Corinne, M. BENOIT Jérôme, M. DARJOUR Bruno, Mme PETIT Danielle.

### ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M BROUILLARD Tony, Mme DUPERRIN Sandrine, M. BOUCHERIE Frédéric.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : M. ROUSSET Philippe.

## **I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 MARS 2021**

## **II - ENEDIS – CONVENTION AIRPURE**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la convention proposée par Enedis relative à l'analyse d'impact d'urbanisation sur le réseau public de distribution d'électricité.

Ce projet d'analyse sera résumé par une représentation cartographique accompagnée d'une étude technique proposant une estimation générale afin d'envisager d'éventuels extensions ou améliorations nécessaires au réseau.

De ce fait, l'estimation du coût des travaux d'extension du réseau public de distribution fournie par Enedis permettra à la collectivité d'estimer le montant de cette contribution.

Le Conseil Municipal, après en avoir écouté l'exposé de Monsieur Le Maire et délibéré :

- *Accepte la proposition de Monsieur Le Maire,*
- *Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces relatives au lancement de l'analyse d'impact d'urbanisation sur le réseau public de distribution d'électricité.*



➤ **SECTION INVESTISSEMENT :**

Recettes : **209 207.93 €**

Dépenses : **209 207.93 €**

## **VII – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - COMMUNE**

---

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur MAURIN Pierre, délibérant sur le compte administratif Commune de l'exercice 2020 dressé par Monsieur BAILAN Bernard, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
Recettes	492 023.20 €	Dépenses	439 536.19 €
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
Recettes	80 037.88 €	Dépenses	220 002.90 €
<b>RESTE A REALISER</b>			
Recettes	163 532.00 €	Dépenses	56 486.00 €
<b>REPORT DE L'EXERCICE 2019</b>			
Recettes Investissement	35 617.27 €	Recettes Fonctionnement	66 906.65 €

Reconnait la sincérité des restes à réaliser et approuve à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## **VIII – PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION – COMMUNE**

---

Ce compte de gestion est strictement identique au compte administratif ci-dessus.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## **IX – PRESENTATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNE AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

---

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BAILAN Bernard, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, décide à l'unanimité de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

➤ **SECTION FONCTIONNEMENT :**

Report en Fonctionnement R002 du BP : **119 393.66 €**

➤ **SECTION INVESTISSEMENT :**

Solde d'exécution investissement année 2020 : **163 532.00 €**

Besoin réel financement – Réserve R1068 du BP : **0.00 €**

## **X – BUDGET PRIMITIF 2021 - COMMUNE**

---

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2021 de la Commune comme suit :

➤ **SECTION FONCTIONNEMENT :**

Recettes : **600 229.42 €**

Dépenses : **600 229.42 €**

➤ **SECTION INVESTISSEMENT :**

Recettes : **282 609.00 €**

Dépenses : **282 609.00 €**

## **XI - DIVERS**

---

A) Un projet de division parcellaire en quatre lots a été effectuée sur le terrain de Monsieur FAVERON, route de Fiscada. Trois permis de construire ont été déposés, l'un de cinq maisons, un second de deux maisons ainsi que d'un troisième comprenant une maison. Monsieur Le Maire propose de contacter ENEDIS pour une étude de faisabilité d'approvisionnement de la zone en énergie électrique.

- LEVEE DE SEANCE -

**Prochain Conseil Municipal prévu le 28 avril 2021**

---